

Danger et risque

On emploie souvent indifféremment les mots «danger» et «risque». Or, les définitions des deux mots sont différentes.

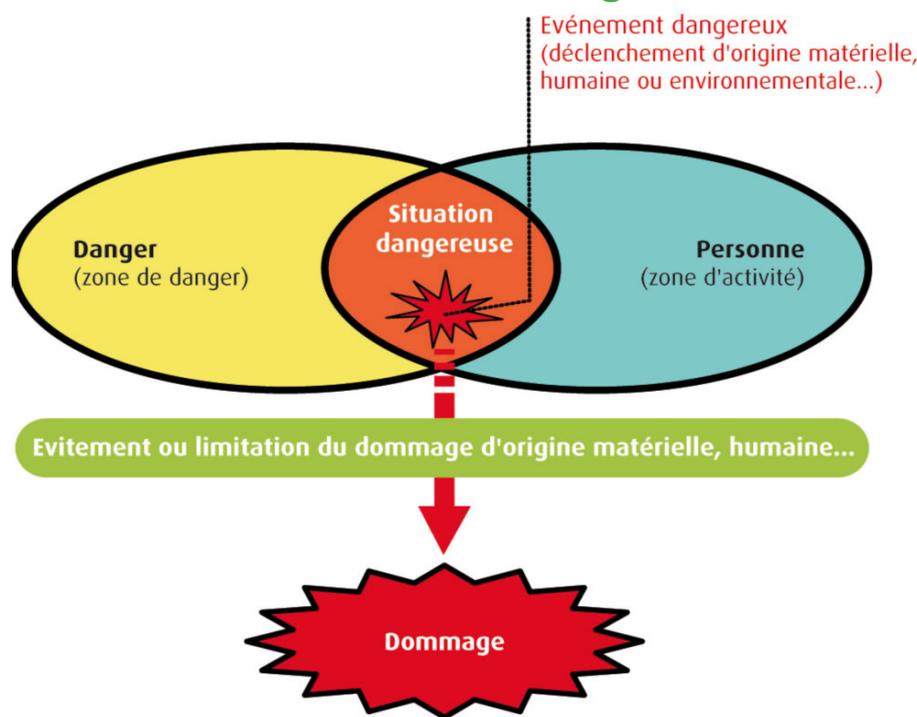
Le danger est la propriété d'un élément pouvant, à son contact ou son exposition, générer chez une personne, des lésions corporelles, psychiques et/ou psychologiques.

Exemple de danger : l'électricité

Le risque est la combinaison d'un danger et de l'exposition d'une personne à ce danger.

Exemple de risque : l'électrisation ou le risque lié à l'électricité.

Conditions de survenance d'un dommage



Repérer un danger, c'est affirmer la présence de nuisances, contraintes ou produits au poste de travail, mais cela ne suffit pas pour définir et prévenir les risques qu'encourt un individu dans l'exercice de son travail.

Identifier un risque, c'est affirmer qu'il y a une exposition à la nuisance et que la durée ou l'intensité de l'exposition au danger est suffisante pour provoquer une atteinte éventuelle à la santé du salarié.

En situation professionnelle, les risques sont nombreux : chute de plain-pied (glissade, heurt d'objets...), chute de hauteur, risque lié à la circulation routière, risques liés à la manutention mécanique, risques liés au bruit, risques psychosociaux (stress, harcèlement, violence)...

Les types de risques

L'INRS recense 17 types de risques :

- 1) Les risques de trébuchements, de heurt ou autre perturbation du mouvement,
- 2) Les risques de chute de hauteur,
- 3) Les risques liés aux circulations internes de véhicules,
- 4) Les risques routiers en mission,
- 5) Les risques liés à la charge physique de travail,
- 6) Les risques liés à la manutention mécanique,
- 7) Les risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets,
- 8) Les risques liés aux agents biologiques,
- 9) Les risques liés aux équipements de travail,
- 10) Les risques liés aux effondrements et aux chutes d'objet,
- 11) Les risques et nuisances liés au bruit,
- 12) Les risques liés aux ambiances thermiques,
- 13) Les risques d'incendie, d'explosion,
- 14) Les risques liés à l'électricité,
- 15) Les risques liés aux ambiances lumineuses,
- 16) Les risques liés aux rayonnements,
- 17) Les risques psychosociaux.